

Plus de 400 personnes étaient présentes, le 5 octobre à Orléans, pour la seconde réunion d'ouverture du débat public, qui a duré 3h30.

Au sein du public, on a constaté la présence de très nombreux élus du Centre, mais aussi d'Auvergne, de Bourgogne et, dans une moindre mesure, de Rhône-Alpes, de responsables de syndicats agricoles, de représentants de fédérations et d'associations d'usagers des transports, de défense de l'environnement et du patrimoine, de chambres de commerce et d'industrie et de la SNCF.

Après l'explication des objectifs et principes du débat public par la CPDP et la présentation du dossier du maître d'ouvrage par RFF, beaucoup de participants ont réaffirmé les fortes attentes qu'ils ont vis-à-vis du projet, « chance historique » estiment-ils, pour améliorer l'attractivité de leurs territoires et faciliter leur développement.

Les partisans du projet ont manifesté, généralement en fonction de la desserte du territoire qu'ils représentent, leurs préférences en matière de scénario. Certains ont néanmoins prôné le consensus et le rejet des « options extrémistes », pour eux les scénarios est et ouest-sud.

Plusieurs intervenants estiment que l'évaluation du scénario ouest-sud est pénalisée par la méthodologie des études de RFF, qu'ils ont – parfois vigoureusement – contestée. Ils demandent, en particulier, que soient davantage pris en compte les critères « aménagement du territoire » dans les travaux du maître d'ouvrage.

Mais, d'autres participants, représentant notamment des associations d'usagers, ont voulu tempérer l'« enthousiasme » suscité par le projet, critiquant l'« obsession » de la recherche d'un gain de quelques minutes sur les trajets et remettant en cause l'idée selon laquelle une infrastructure serait automatiquement synonyme de développement pour le territoire traversé.

Des syndicalistes agricoles ont regretté que le dossier du maître d'ouvrage ne fasse pas, selon eux, grand cas des problématiques agricoles, d'autant qu'ils disent craindre la « double peine » : voir leurs exploitations « réquisitionnées » une première fois par l'infrastructure puis une seconde fois amputées pour offrir des compensations environnementales.

Plusieurs thèmes nouveaux ont été portés au débat : des élus de l'Eure-et-Loir se sont plaints que leur département soit « oublié » du débat public ; une association a déclaré que la question du patrimoine bâti et naturel était peu prise en compte et proposé un groupe de travail sur le sujet ; une usagère a estimé que la tarification devait être considérée comme un paramètre essentiel de la faisabilité du projet.